

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 14 Juillet 1848. No. 88.

AFFAIRES DE ROME.

Tous ceux qui suivent d'une attention respectueuse les destinées temporelles de Rome attendaient la publication de la lettre de M. l'abbé Gioberti aux Romains, ou ce publiciste, complétant ce qui manquait à ses harangues populaires, devait livrer pour ainsi dire la pensée de son voyage et faire connaître en fin quel dessin l'avait conduit dans la ville éternelle, le lendemain des désordres qui en troublèrent un moment la majesté et la paix. La lettre de M. Gioberti est sous nos yeux. Elle nous livre en effet la pensée de sa mission politique, réduite à deux points : " Mettre sous les auspices de Rome et de son pontife, les deux grands actes constitutifs de l'union italienne : 1° La création d'un royaume italique embrassant la vallée du Pô et réunissant toutes les parties septentrionales de la Péninsule ; 2° l'établissement d'une confédération des différents Etats de l'Italie, représentée d'une manière stable par une diète."

Nous remarquons avec satisfaction que M. Gioberti repousse le rêve ambitieux de quelques-uns de ses compatriotes qui, enivrés de la fortune naissante de la maison de Savoie, n'hésitent pas de proposer la réduction de l'Italie en un seul royaume. M. Gioberti connaît mieux les nécessités historiques d'un vieux pays divisé depuis tant de siècles par la diversité des destinées, des intérêts, des dialectes. Il borne la monarchie nouvelle à la vallée du Pô ; il la représente, non point comme une menace, mais comme un rempart pour l'indépendance politique des Etats de Toscane, de Rome et des deux Siciles. Resserrée dans ces limites, la formation du royaume d'Italie supérieure est un événement à peu près accompli par l'imposante unanimité des votes de Milan, de Parme et de Modène. Nous demandons seulement par respect, ou, si l'on veut, par superstition pour les vieilles gloires, à réserver la question de Venise. Il nous serait cruel de renoncer pour toujours à voir le pavillon de Saint-Marc flotter sur une ville souveraine.

En proposant une confédération des différents états italiens, M. Gioberti prévoit le jour où la diète nationale s'ouvrira dans Rome, " sanctifiée par l'auguste présence du pape libérateur." Nous reconnaissons tout ce qu'il y a d'honorable pour le Souverain Pontife dans la présidence que lui déferait la diète italienne. Mais qu'il nous soit permis de faire nos réserves sur les conditions qu'on mettrait à cet honneur et qui finiraient par le changer en péril. Nous repousserions tout ce qui pourrait réduire le chef de l'église universelle au rôle de représentant d'une seule nation, si grande si justement honorée qu'elle soit pour ses vœux services et pour le miracle nouveau de sa régénération. Ni la France ni l'Espagne, ni l'Irlande, ni l'Amérique catholique ne peut consentir à ce que le pape soit le pape des italiens pas plus que celui des Allemands. Que l'Italie se souvienne de la papauté d'Avignon et de ces soixante-dix ans qu'elle appela la captivité de Babilonne, parce qu'elle crut voir le pontificat prisonnier de la France qui respectait pourtant l'indépendance politique du comtat vénaisien ; et que ce souvenir la prévienne contre la tentation d'imiter ce qu'elle ne pardonna jamais.

Du reste nous devons à M. Gioberti ce témoignage qu'il a dignement répondu aux critiques des catholiques, inquiets du rôle que lui ferait à Rome le dangereux enthousiasme des clubs. Il était de son devoir d'employer l'ascendant d'une grande renommée à réprimer les passions séculières qui s'élevaient jour dans les troubles du 30 avril. Mais il courait le risque de blesser la juste susceptibilité des consciences chrétiennes, en attribuant une sorte de protectorat sur un pouvoir pour qui toute protection humaine est une injure, et en venant délivrer un brevet de civisme à Pie IX, insulté par l'ingratitude d'un petit nombre de factieux. M. Gioberti n'a pas fait au pape l'injure de le défendre. Il a fait aux ennemis de la papauté la justice de les nommer et d'appeler sur eux toute la sévérité de l'opinion publique, dans un passage qu'il faut traduire. " Fils de Rome, permettez-moi de vous parler librement. Vous aimez, vous adorez l'immortel Pontife qui honore l'Italie et le monde, et ce titre seul suffirait à vos louanges. Mais les pervers ne manquent pas à qui voudraient troubler une si belle harmonie et qui s'appliquent à semer les défiances, les soupçons, les dégoûts entre les enfants et le père. Oh ! parlez-vous de leurs artifices perfides, et ne vous laissez pas séduire à leurs sophismes. Pensez qu'en la personne de Pie IX unissent les deux plus hautes dignités de la terre. Elles ont des offices et des ministères différents, d'où il suit qu'elles peuvent sembler opposées entre elles, bien qu'il n'y ait que l'apparence du conflit... Le grand cœur de Pie IX évertua les complots des méchants ; et le bon sens de ses peuples les a déjà dissipés du moins en grande partie. Ou sont ceux qui voulaient démembrer de Rome les légations, comme si l'union romaine n'était pas italienne, et qu'il y eût un autre sceptre dans l'humanité au-dessus du sceptre très-éminent du Pontife ? Ou sont ceux qui parlaient de république, comme si la monarchie constitutionnelle et laïque, fondée par Pie IX, n'était pas la plus belle et la plus juste des républiques ?"

Ainsi M. Gioberti veut que l'Italie garantisse à Rome l'héritage intact de ses pontifes et ne souffre pas la pensée d'en détacher une province. Il veut la conservation " de ce domaine temporel, si utile pour protéger l'indépendance du gouvernement spirituel du monde." Il montre aux ambitions que la sagesse politique ne contiendrait pas que le patrimoine de saint Pierre est gardé par la jalousie de l'Italie et du monde. Et s'élevant enfin à des considérations plus hautes, ce publiciste, qu'on a trop accusé de ne voir dans le catholicisme qu'un système politique, un moyen d'assurer la suprématie temporelle de l'Italie, conclut en déclarant qu'il insulterait la cité sainte et ses pieux habitants, si parlant à " Rome, il ne considérait pas la question en chrétien." Car dit-il, les biens temporels ne sont, après tout, qu'un accessoire humain de cette religion divine dont l'empire s'exerce sur les cœurs et sur les intelligences. Or, la résurrection de l'Italie servira puissamment à faire partout refluer les croyances catholiques, à mettre fin au funeste règne de l'incrédulité, à préparer l'unité religieuse de l'Europe et

" du monde, comme le déclin politique de l'Italie, concourut à produire premièrement le schisme du XVIe siècle, puis les doctrines impies des âges suivants ; ainsi la restauration politique de la Péninsule et le rétablissement de notre primauté feront l'effet contraire. En effet, aujourd'hui il n'y a pas d'argument plus fort pour réconcilier les esprits avec la foi que de la montrer comme la maîtresse de la civilisation et la seule capable de ranimer les peuples. Et quelle nation peut donner plus d'autorité à un tel miracle que l'Italie, reine des peuples, et siège des divins oracles ? C'est le meilleur encouragement, romains, c'est le plus fort aiguillon qui puisse vous pousser à persévérer énergiquement dans votre magnanime entreprise. Que serviraient les franchises, l'union, les autres biens politiques, s'il n'était accompagné de l'espérance ? Que sert la félicité présente, si elle n'est comblée par celle de l'avenir ? Les attrait et les désirs généreux du siècle n'ont pas leur terme en eux-mêmes, et sont comme un achèvement au but ultérieur que la religion seule nous fait connaître en partie. Ainsi, votre cité merveilleuse est riche de ruines superbes qui rappellent les temps passés, et d'édifices non moins admirables qui représentent les grands modernes ; mais la ville sainte s'élève au dessus de la profane, et les aiguilles et les pinacles de ses basiliques guident l'œil qui la contemple, du fini à l'infini, du temps à l'éternité, et de la terre au ciel !"

Nous aimons à terminer par une page si chrétienne l'examen d'un document que sa valeur politique, relevée par la gravité des circonstances, nous obligeait de juger.

Ere Nouvelle.

A M. L. J. PAPINEAU.

MONSIEUR, — Pour vous j'avais espéré que vous auriez cessé une poémième qui ne pouvait que tourner à votre désavantage et faire peu d'honneur au pays. Mais non, votre mauvais génie vous porte à me jeter le gant de nouveau, et je dois à moi-même, et plus encore au pays, de le relever ; ce que je fais sans crainte des résultats. Je me sens dans l'obligation de contrecarrer vos desseins et vos motifs déréglés, ou plutôt d'annoncer hautement que je suis opposé à vos démarches insensées, afin qu'il ne soit pas cru que, comme par le passé, je suis prêt à épouser toutes vos opinions. Mon silence, aux yeux de bien des personnes, pourrait comporter une interprétation favorable à vos menées. Comme je l'ai déjà dit, c'est ici le secret de toute l'opposition que je vous fais. Je désire, autant qu'il m'est possible, réparer les torts que j'aurais pu commettre, en vous prenant jadis pour mon Mentor politique.

Vous aviez encore un bel avenir, disposé comme vous l'étiez d'entrer de nouveau dans l'arène, mais vous avez fait choix du rôle peu honorable de gladiateur (en paroles, soit dit) au lieu de celui qui convenait à un ancien et que l'on avait cru habile politique, dont le seul inconvénient eût été de travailler et contribuer au bonheur de son pays, sans que cette position dignifiée ait été ternie par des vices personnelles, des stratagèmes vils et bas, et un orgueil et une jalousie déshonorante et criminelle. Vous êtes un de ces infortunés hommes à qui l'expérience toute chèrement acquise qu'elle ait été, n'apprend rien. Vous vous êtes esquivé de votre patrie, la laissant plongée dans les pleurs et les angoisses : vous êtes réfugié sur le sol de " la belle France," justement ainsi appelée : et que faites-vous ?... Avez-vous fait quelques tentatives pour engager cet héroïque peuple à intercéder auprès de l'Angleterre, afin d'adoucir le sort et les peines de ceux qui désendaient de lui en Canada et que vous aviez perdus si cruellement ?

Point du tout, vous avez commencé une série de brochures, que vous nommiez " une histoire de l'état passé et actuel du Canada, mais dont une seule a vu le jour, et celle-là fut si pleine de violence, d'inconséquences et de vituperation contre les autorités coloniales, à la merci desquelles vous nous aviez tous abandonnés, que des hommes bienveillants, amis de notre pays, vous ont prié de discontinuer votre œuvre insensée. Et vous devez savoir, que ceux qui pouvaient avec tant de chances de succès, intercéder en faveur de votre pays et de vos malheureux compatriotes, gémissant dans les cachots et dans les chaînes tant dans leur patrie que dans l'exil, se sont trouvés forcés à abandonner l'exécution du plan déjà conçu de faire le médiateur, appuyés comme ils l'étaient par le non accomplissement de certaines stipulations du traité de 1763. L'aspect était d'autant plus favorable à nous, qu'en sus, la meilleure intelligence régnait entre les cours des Tuileries et St. James, aussi bien qu'entre les souverains eux-mêmes. Mais la présence de votre écrit furibond, — cette œuvre malheureuse du chef de l'insurrection, — a de suite rendu abortif un précède qu'une de ces parties se serait fait gloire de proposer, et pour lequel l'autre aurait été heureuse d'avoir le prétexte de se montrer indulgente et prête à pardonner et oublier. Avec la triste facilité que vous possédez de dénaturer les faits, vous allez prétendre qu'il n'en est pas ainsi : ne me forcez pas à en donner les preuves, qui sont peut-être plus à ma portée que vous le pensez. Vous n'oserez pas, je crois, affirmer que vous n'avez pas discontinué votre œuvre intempestive. Vous êtes trop zélé à satisfaire votre démanchement d'écrire pour avoir discontinué sans des raisons puissantes ; or, pouvez-vous en donner d'autres que celles précitées. De retour en Canada, vous avez vu restreindre votre impatience d'agiter pendant trois années. Qui vous étiez donc, docteur et sage, jusqu'à un moment où vous avez réussi à posséder ce que vous convoitiez tant ; vos dix huit mille piastres ! Lorsqu'il n'y avait plus rien à gagner, en faisant le " bon apôtre," vous avez levé le masque et vous vous êtes montré dans tout votre caractère d'autrefois. La défiance, l'adversité les années, ne vous ont rien appris ! Les torrents de misères dont votre pauvre pays a été abreuvé après votre glorieuse fuite et durant votre longue absence, n'ont rien d'important pour vous. Vous vous êtes éclappé à la foudre, que vous avez attiré sur tant d'autres : vous étiez sain et sauf, sans perte aucune, et pour vous tout était bien, qu'importe les malheurs d'autrui.

M. Papineau ! l'homme peut être mercenaire et ambitieux, mais il ne doit pas être dénué des attributions ordinaires de l'humanité. Une hypocrite profession de sympathie, des larmes forcées ne peuvent en imposer ; il faut des traits de bienveillance ; il faut qu'il y ait au moins quelques traits de générosité pour nous convaincre qu'il n'y a pas un cœur de glace, une âme sourde aux impulsions de la nature chez celui qui prétend compatir aux malheurs des autres. Qui avez-vous soulagé, autrement qu'avec quelques paroles meilleures que vous distillez, (je ne dirai pas comme vous : " crachez,") si abondamment. A qui avez-vous fait partager quelques deniers de la forte somme que vous avez touchée, prix de votre silence et de l'espoir qu'on avait que vous alliez servir la cause des ennemis de votre pays ? Pouvez-vous me signaler une seule veuve, un seul orphelin aux besoins desquels vous avez pourvu ? Le souvenir de ces victimes ne s'est jamais présenté à votre idée, car à votre ordinaire vous étiez trop absorbé de vous-même et de vos intérêts pour penser à l'extrême indigence et au besoin absolu de ces êtres infortunés.

Un homme peut se consacrer à l'étude abstraite de la politique et acquérir une certaine réputation par la volubilité avec laquelle il peut à volonté prôner ses connaissances, sans pourtant réduire à la pratique des notions acquises dans la seule étude qu'il ait approfondie. Un homme peut-être bon et estimable dans les rapports domestiques et sociaux, mais aussi, peut-être est-il dépourvu d'une manière déplorable des beaux sentiments qui élèvent et ennobissent la nature humaine. Vous ne démontrez que trop clairement que vous entrez dans cette catégorie. Du moins, vous n'avez jamais montré la moindre reconnaissance pour les nombreux bienfaits qui vous furent prodigués ; peut-être dans l'immensité de votre égoïsme, pensiez-vous que tous ces témoignages d'estime et tous ces égards étaient votre dû et votre héritage ? Pourtant, il est dit et reconnu que l'homme privé des attributions de la gratitude, manque du premier et du plus beau don de la civilisation. Nous trouvons ce sentiment même dans la créature brute tous les jours, et vous êtes encore à nous donner des preuves qu'un tel principe existe chez vous. Est-ce qu'en fouant le sol natal après huit années d'absence forcée et duquel vous vous étiez enfui d'une manière si ignoble, vous ne sentiez pas que vous deviez ce retour au pardon qu'un homme d'état vous avait procuré, et pour l'obtenir il dut user de toute son influence. De quel vil retour ne l'avez-vous pas payé, en employant à son égard des épiques qui ne sortent jamais de la bouche d'un honnête homme ? Est-ce que, lorsque vous demandiez, et cela par écrit, \$4,500, que ne contractiez pas une dette de reconnaissance envers le gouvernement qui vous les accordait ? Non sans doute ; car vous n'avez pas plutôt mis la main sur le trésor que de suite vous avez recouvré votre langue d'autrefois ! vous n'étiez plus alors " muet comme la tombe ; " mais bien furieux en proportion de la longueur de votre silence hypocrite. Est-ce que lorsque vous voyez entrer chez vous, M. votre fils, auquel ce même gouvernement a donné un si bel emploi, votre âme ne vous reproche pas votre ingratitude envers ses bienfaiteurs ? Est-ce que, lorsque vous vous êtes adressé à mes constituants pour me dépopulariser et me déprécier dans leur estime, vous n'éprouviez pas quelques remords en traitant de la sorte, l'homme chez lequel vous avez cherché le salut et qui vous dit qu'il mourrait pour sauver votre vie ; un homme qui vous défendait contre tout et en tout, lorsque d'amers reproches et imprécations pleuvaient sur vous, à la suite de votre conduite ? Non certainement, car il n'existait pas chez vous un seul mouvement généreux, pas un sentiment d'abnégation, ni de ces louables traits qui se rencontrent chez tous les hommes. Ah ! que vous êtes malheureux de laisser les mauvaises passions s'emparer de l'ascendant sur vous !

Vous vous plaisez tant à la vituperation ; vous êtes tellement familier avec un langage si extrêmement vulgaire, toujours absent chez les gens bien-nés, qu'on serait disposé à croire que vous êtes beaucoup plus intime avec la populace, qu'avec les Lamennais et autres célébrités.

Il a été dit que vous n'étiez pas très scrupuleux à observer les règles de la vérité : accusation que j'avais crue calomnieuse, mais que je reconnais aujourd'hui pour trop véridique, puisque vous osez assurer qu'à " St. Denis, je vous ai donné par écrit l'ordre de fuir." Vous ne le produirez pas ! vous porterez la réputation flétrissante d'être calomnieux et prévaricateur. Le manque de courage peut-être inné chez l'homme ; il est alors à plaindre et ne doit être censuré que quand il plonge les autres dans l'abîme, qu'il a tant en horreur lui-même ; mais de trafiquer avec le mensonge c'est être bas et vil de volonté.

Ce n'est pas la débauche de l'organisation et d'habitude, mais un défaut de caractère qui rend l'homme méprisable. Vous n'avez pas répondu à mon appel de publier cet écrit portez donc toute la honte d'une telle conduite. Avec votre logique ordinaire, vous vous mettez à l'abri de la nécessité de prouver votre assertion, en me demandant de donner le nom de l'individu qui m'a demandé une lettre pour vous disculper auprès des galants Parisiens.

Vous connaissez cette personne, vous savez et par son état et son éducation et son caractère personnel, qu'elle est éminemment respectable, et vous savez aussi que ce digne personnage n'aurait pas à faire le sujet d'une discussion politique et publique ; mais, afin de vous ôter tout subterfuge et vous priver de l'excuse de nier la circonstance, je prendrai sur moi de donner à toute personne que vous enverrez à cet effet, le nom de mon estimable ami et je lui ferai lecture de la lettre que j'ai écrite en réponse à la sienne et de laquelle pour l'édification du public et pour votre propre conviction, je vais donner quelques extraits.

PLATTSBURGH, 11 sept. 1840.
" Mon cher Mons. — Vers midi l'on m'informa que M. PAPINEAU et O'CALLAGHAN étaient partis peu après " les premières canonades, — le départ de M. P. bien qu'il eût eu un mauvais effet sur certaines personnes, n'a pas empêché mes amis de m'aider avec force et ce départ n'aurait été accompagné d'aucune suite fâcheuse, si M. Papineau n'était revenu aussitôt qu'il eut appris notre succès, mais nous ne savions quelle direction il avait prise — si nous eussions pu le voir, la catastrophe qui a plongé le pays dans l'abîme du malheur, ne serait pas arrivée."

Je prendrai sur moi la responsabilité de donner quelques extraits de la lettre de mon ami en date du 20 juin 1848. — Il me pardonnera cette liberté par l'amour sincère et éprouvé qu'il porte à notre commun sol natal, et je suis persuadé qu'il me permettra de livrer son nom à M. Papineau, s'il ne le connaît pas. Depuis 1840, c'est-à-dire, depuis mon voyage de Paris, où j'ai vu, pendant cinq mois M. Papineau de si près, je suis entièrement désillusionné sur son compte. Je ne lui crois nullement la haute capacité politique qu'on lui supposait jusqu'en 1837. Je le crois absolument nul pour l'administration, — il est fort à critiquer, à faire de l'opposition, à détruire ; il serait nul à réformer, à édifier, à créer. C'est purement et simplement un démagogue, et nullement un homme d'état. Il est extrêmement pénible d'être obligé de faire de semblables révélations, mais, votre imprudence et votre audace à mettre au défi, aussi bien que le mal que vous pouvez causer à notre pauvre pays, ne justifient pas seulement, mais nécessitent, la mesure.

Si vous voulez faire l'incrédule et ne croire qu'à vue, je vous invite de passer à mon bureau, afin de vous satisfaire ; venez sans crainte, car vous êtes dans la position des personnes du sexe, au niveau desquelles, quant à la responsabilité physique, vous vous êtes placés en refusant toute autre arme pour votre défense que la leur : n'hésitez pas, je me respecte trop pour faire un attentat contre un individu dont la seule protection est la fuite, quand, par ses inconséquences, il s'est rendu indigne d'un appel qu'un homme d'honneur ne décline jamais ; vous connaissez les moyens de vous disculper de l'accusation " d'extrême prudence." Je ne vous ai pas donné ordre, soit verbal ou par écrit de laisser St. Denis. Au contraire, la personne de ma maison que vous avez envoyée me demander s'il était temps de vous en fuir, vous répondait : Le Dr. dit " et que tant qu'il est debout il n'y a aucun danger pour vous." Vu la position que cette personne occupe dans le moment actuel, je ne la mettrai pas dans la désagréable nécessité de se prononcer à ce sujet. Vous la connaissez, vous savez le fait, tout le fait, mais je pense bien qu'il ne vous coûte guère de le nier. Je n'envisage ni vos ruses ni l'ingénuité de votre mémoire : je vous défie de contredire nos allégations. Je vous citerai un autre fait qui prouvera combien décidément votre parti était pris de mettre votre personne en sûreté. Peu après que je vous eus laissé pour aller au devant des troupes, vous avez envoyé demander à mon respectable voisin, M. Ducloux, son capot gris, afin de vous déguiser mieux dans la fuite que vous alliez faire. C'est ce même M. B., dont j'ai tant admiré la bravoure et le sang-froid pendant les sept heures qu'il dura le combat. On m'a informé que vous ne lui aviez pas même rendu ce vêtement ou fait aucune rémunération ? Quant à la tuque bleue, vous en avez amplement indemnisé le propriétaire en lui laissant au lieu, votre beau casque ! Depuis mon retour au Canada, on m'a appris, " que prévoyant les conséquences de votre agitation, vous aviez fait transporter de tous vos biens à vos parents, afin d'éviter soit la destruction ou la confiscation. Vos propriétés étant protégées, vous saviez que vous pourriez mettre votre personne hors de danger et dans la sécurité laisser faire les événements : S'ils devenaient propices, vous seriez à la main prêt à vous emparer du pouvoir, la fortune contre vous, vous étiez hors de l'atteinte de vos ennemis et alors peu vous importait que vos amis le fussent. Parlez donc après ces faits écrasants de votre dévouement, et de votre désintéressement. Plus vous vous agitez, M. Papineau, plus avant vous vous plongez dans la fange que vous avez produite. Vous dites dans votre bel et pur écrit : " qui a menti une fois, peut mentir deux." Vous connaissez cela par votre pratique. Vous citez, comme venant de moi, " des paroles que je n'ai jamais employées, mais ce sont vos paroles, vous les appliquez à vous-même, connaissant vos mérites." Vous en êtes le maître, mais je vous nie le droit de me faire porter la responsabilité d'un langage que je répudie. Voici les mots dont vous vous servez, connaissant sans doute la vérité : " M. Papineau est un démagogue, un ennemi, un ambitieux, un lâche, un traître."

Le portrait est fidèle, car personne se connaît mieux que soi-même. Voici encore un trait de votre plume, qui vous est aussi applicable et qui cadre aussi bien avec toute votre conduite : " brave à dix lieues, lâche à dix pieds ; " vous voulez tirer parti de ce que je ne trouvais pas convenable de demander une assemblée des cinq comtés ou du comté de Richelieu seulement. Preuve que c'était principe chez moi, c'est que j'ai respectueusement décliné l'invitation qui me fut faite par un nombre des électeurs les plus influents d'assister à une assemblée de votre propre comté. Mais comme vous paraissiez vouloir à votre ordinaire prendre avantage de mon indisposition à appeler une convention dans mon comté, qui ne pourrait que causer beaucoup de trouble et d'inquiétude aux bons habitants et que vous désirez attribuer cela à ma crainte de vous rencontrer !!! je vous invite à convoquer cette assemblée. Vous allez vous abriter sans doute du prétexte que c'est moi qui devrais le faire. Eh bien ! je le ferai, car il ne peut qu'en résulter du bien, et vous fixerez le jour, et je jure de l'être à vos côtés ; en retour je vous accompagnerai jusqu'à St. Maurice, où vous serez donné pareil avertissement. Le marché vous convient-il ? J'attends votre réponse ! Ce n'est pas le désir d'obtenir une méprisante victoire sur vous qui me porte à vous répondre, mais bien désabuser ceux qui pourraient être induits en erreur par vos " allégations hardies et vos sophismes ; vos assertions que vous n'avez imposé le silence, un silence que j'aurais de suite observé, s'il ne s'agissait pas du bien et du repos du pays. La position dans laquelle vous vous êtes placé est si peu honorable, qu'une victoire sur vous ne pourrait attirer que peu de gloire, et je ne cherche point pour moi, mais pour le rétablissement des faits.

Vous avez choisi pour vous dérober à l'observation, le cognomen de votre petit neveu et aid-le-camp ! et comme lui, vous vous flûtez du nom de " Campagnard." Vous êtes bien plus heureux à cacher votre personne que votre style ; le subterfuge ne vous servira de rien, non plus que celui " d'antimoniaire," sous la protection duquel vous lancez des attaques furibondes contre MM. LAFONTAINE, MORIN et plusieurs autres dignes citoyens, mais c'est surtout contre moi que vous

déverser toute votre bile et votre haine. Vous n'y gagnerez pas plus cette fois que les autres, et je promets de répondre en peu de jours.

WOLFRED NELSON.

Montréal, 10 juillet, 1848.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 14 JUILLET 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE VIII.

73. Il n'entre pas dans l'objet de ces lettres de descendre dans un détail étendu et minutieux sur les questions en litige entre l'Eglise et ceux qui sont séparés de sa communion. C'est pourquoi vous avez dû vous apercevoir que certaines questions ont été plutôt présentées que prouvées, esquissées plutôt que discutées et approfondies. Néanmoins vous verrez que sans recourir aux longueurs de citations multipliées et savantes, les lettres précédentes ont exposé les points principaux du sujet que l'on y a eu en vue. Il est très probable que les faits arguments y contenus seront invoqués en doute ou niés par les raisonneurs privés. Les individus qui sortent à cet effet de leurs rangs brisés, compteront moins sur le succès de leurs réfutations que sur leurs appels aux préjugés anti-catholiques de ceux qui les liront. Lorsque cela arrivera, ne vous en troublez pas ou, si vous vous sentez troublés, priez. Appelez à votre secours et Dieu et son Saint-Esprit. Demandez des lumières, demandez des conseils, demandez une direction intérieure à la source divine de toute vérité. Demandez dans cet esprit de profond désintéressement chrétien qui met le monde hors de compte, dans des questions de cette importance, et ensuite suivant la lumière que Dieu veut répandre dans leur âme, sans se tourner par des considérations mondaines ni à droite ni à gauche. C'est au reste ce que vous êtes obligés de faire et je n'en demande pas d'avantage.

74. Voici l'histoire de cette campagne entre l'Eglise et ceux qui se sont séparés de sa communion. A l'apparition des différentes dénominations et des raisonneurs privés, ceux qui leur avaient donné naissance, non dans le Seigneur, essayèrent de justifier leur procédé. Ils pervertirent l'écriture en la soumettant au tribunal de leur jugement privé, et des hommes savants qui perdirent la foi tirèrent du texte inspiré des opinions ingénieuses, plausibles, et flatteuses pour l'orgueil. Il n'y avait aucune raison pour que ces opinions, abstraitement prises ne fussent pas aussi sûres que les doctrines de l'Eglise avec lesquelles elles étaient en contradiction et opposition expresses et il était de l'essence du système des raisonneurs privés qu'elles fussent prises exclusivement d'une manière abstraite. En réponse à ce système on opposa l'enseignement pratique de l'Eglise, durant tous les siècles qui avaient précédé la discussion. Mais les raisonneurs privés ne voulaient pas se laisser vaincre si facilement. Eux aussi en appelèrent à l'histoire de l'Eglise, avec le même privilège d'ériger le tribunal de l'opinion individuelle (cet encens de la flatterie offert à l'orgueil naturel de l'homme dans la vue de le séduire) comme l'arbitre de toute dispute qui avait eu lieu entre l'Eglise et les schismatiques violateurs de son unité, ou les hérétiques qui nièrent sa doctrine dès le commencement. Or les événements de tant de siècles pouvaient fournir naturellement une grande quantité de matière pour alimenter la discussion et multiplier les paroles et contre l'Eglise et contre le Seigneur et contre son Christ. C'est ce qu'ils ont fait et feront encore, tout en prétendant même réfuter ces lettres. Mais je crois convenable d'observer en même temps qu'il n'y a pas une seule objection scripturale ou historique, qu'ils pourraient apporter contre ce que j'ai dit ou ce que je dirai, qui n'ait déjà été mis en avant et réfuté. S'il me fallait donc multiplier les preuves, d'un côté, et présenter et réfuter les objections de l'autre, je ferais deux choses, je composerais un ouvrage trop considérable pour que vous puissiez le lire, et en même temps je n'atteindrais pas l'auteur des objections; car, lors même que ses prétendus faits se trouveraient faux, et les arguments qu'il en tirerait non seulement portant à faux, mais même absurdes; étant raisonneur privé par système ou par intérêt personnel, il pourrait encore trouver néanmoins un refuge dans son opinion individuelle et dire: "Vous ne m'avez pas convaincu, je suis encore raisonneur privé." Il pourrait ainsi répéter les mêmes allégations réfutées autant de fois qu'on le veut. Il n'admet pas d'autre juge que lui-même. Mais à part de cela il n'y a pas un seul sujet de dissidence entre l'Eglise catholique et ceux qui dans les derniers temps se sont séparés, ou ont été retranchés de sa communion, qui ne soit discuté et terminé à la satisfaction des esprits sans préjugés, et entreprendre cette discussion dans ces lettres, ce serait seulement donner une nouvelle édition de ce qui a déjà été dit. De là je me contente de vous soumettre simplement un aperçu de toute la question réservant une preuve et une réfutation spéciales pour des objections spéciales lorsqu'elles seront amenées à leur conclusion. (A continuer.)

LE PACKET DE BOSTON.

Le Packet, dans sa feuille du 1er du courant, reproduit un de nos articles à son sujet, et dans lequel nous exposons la conduite peu libérale que le Canadien de Québec avait tenue à l'égard du Packet. Ce dernier journal ajoute: "Si le Canadien s'imagine que nous supportons M. Papineau, nous allons le détromper de suite." Nous ne sommes pas un appui de la politique de M. Papineau, et nous sommes surpris que le Canadien, pour parler ainsi, s'appuie sur une de nos correspondances, avec l'auteur de laquelle nous disions "que nous différons d'opinion." Le Canadien a donc agi illibéralement à notre égard, et nous espérons qu'il est de son devoir d'expier son "manquement." Ces paroles doivent suffire pour convaincre tout lecteur de bonne foi, que le Canadien et l'Organe ont été un peu trop vite à redire bien haut que le Packet soutenait M. Papineau. Tout ce que le Packet dit de plus, c'est que la presse Franco-Canadienne a attaqué trop fortement M. Papineau. Comme nous l'avons déjà dit, c'est là la matière d'opinion, et dans tous les cas, il est fort curieux de dire qu'il fallait ménager M. Papineau, "pour ne pas trop blesser ses susceptibilités." Un homme, qui est capable de travailler au

malheur de son pays, parce que ses susceptibilités sont blessées, cet homme-là est un mauvais citoyen; il vaut cent fois mieux l'avoir pour ennemi, déclaré. Le Packet nous fait dire "que les journalistes de Montréal, Québec, etc., sont seuls compétents à juger de la conduite de l'agitateur canadien." Nous répondons au Packet qu'il se trompe; voici en effet ce que nous avons dit: "Le Packet aurait dû se rendre compte que la presse réformatrice de Montréal, de Québec et des autres villes et campagnes, qui sont le territoire occupé par les Canadiens-Français, devaient être plus à même de juger du ton à employer contre M. Papineau que ne l'était le Packet." Cela d'ailleurs se comprend facilement. Nous nous attendons donc que notre confrère rectifiera cette erreur, et qu'il comprendra que loin d'avoir dit une absurdité et d'avoir voulu faire de l'exclusivisme, nous avons au contraire écrit quelque chose de tout naturel et de tout juste.

Le Packet semble prendre en mauvaise part ce que nous ayons ajouté: "Nous sommes bien aise que le Packet se prononce." Mais vraiment encore sur ce point, il se trompe étrangement. Jamais nous n'avons eu le moindre doute sur les principes libéraux de notre confrère de Bytown. Au contraire depuis que nous sommes dans le journalisme, nous avons toujours cité ce journal comme un journal libéral, un journal ami du peuple et du progrès. Dans cette circonstance encore, nous savions fort bien que le Packet n'était pas un des appuis de M. Papineau. Aussi en disant que "nous sommes bien aise qu'il se prononce à ce sujet," nous n'avions en vue que les deux journaux qui l'avaient calomnié, et qui voulaient le faire passer pour un journal voulant le trouble et l'anarchie. C'est donc en pure perte que le Packet nous adresse une demi colonne à ce sujet: il aurait dû, il nous semble, y aller avec plus de modération, et ne pas faire à notre égard ce qu'il reproche à la presse canadienne-française d'avoir fait envers M. Papineau. Dans tous les cas, qu'il sache que notre journal est aussi indépendant que tout autre, et que tant que nous en aurons la rédaction en mains, nous lui conserverons ce même caractère. Quant à l'article contre MM. Sherwood, Draper, etc., le Packet doit se souvenir que dans le temps nous l'avons reproduit, en en retranchant seulement quelques épithètes injurieuses. Nous faisons cela seulement parce que, n'ajoutant rien à la force des arguments, ces épithètes pouvaient être regardées comme quelque chose qui touchait autant au caractère privé qu'au caractère public de ces mêmes messieurs. Nous ajoutons qu'il est injuste de la part du Packet de nous reprocher cela, quand il est notoire que nous n'avons cessé de signaler tous les méfaits et les erreurs politiques de MM. Draper, Sherwood, et autres. Il peut bien donner à certains de nos articles l'importance qu'il voudra, c'est là une affaire d'opinion. Dans tous les cas, nous supposons bien que notre confrère n'entend pas à cet égard être moins libéral envers nous qu'envers nos autres confrères de la province.

Enfin en ce qui regarde M. Papineau, nous répondons au Packet que nous sommes d'avis qu'il doit être traité comme tout autre homme politique. Quant aux injures qui pourraient lui être adressées, nous pensons qu'il serait mieux de les taire; mais nous ajoutons que ceux qui en sont les auteurs, peuvent trouver une bonne excuse dans le fait que sur ce point M. Papineau donne libre cours à son mécontentement et à sa fureur contre ses adversaires. Il ne ménage nullement ses expressions à leur égard, et ne trouve jamais de mots trop forts et trop injurieux pour eux. Ce n'est pas, moralement parlant, une raison de faire de même à son égard, mais c'est au moins une excuse qui n'est pas bien faible.

Cela dit, nous prenons congé de notre confrère, ne doutant pas que, s'il a mal interprété nos paroles, ce ne soit que par erreur, et non volontairement. Nous sommes donc certain, qu'il rectifiera bientôt les erreurs dans lesquelles il est tombé à notre égard, et qu'il nous rendra justice.

LAC ST. PIERRE.

Dans notre dernier article au sujet du lac St. Pierre, nous disions qu'il avait été dépensé, au creusement du chenal droit, la somme de £73000. Nous ajoutons ensuite que les ingénieurs les plus expérimentés, entre autres MM. Bayfield, Rubidge, etc., se prononçaient pour l'achèvement des travaux, par la raison qu'il ne fallait pas laisser perdre les £73000 déjà dépensés, et qu'avec une nouvelle dépense de £14000, il est certain que l'ouvrage pourrait être complété.

Le Canadien de Québec, sans considérer s'il serait avantageux de terminer le chenal droit, fait seulement remarquer que la corporation de Montréal demande le creusement du chenal tortueux (ouvrage qui coûterait au moins £50000), tandis que les Melanges Religieux demandent l'achèvement du chenal droit, et que le Journal de Québec "a déclaré qu'il s'opposait à toute allocation directe d'argent pour un tel ouvrage." Le Canadien ajoute: "Nous espérons qu'on ne parlera pas du Lac St. Pierre, avant que le district de Québec ait eu sa part d'améliorations."

Comme on le voit, le Canadien continue toujours sa même tactique; il ne discute jamais les arguments, les raisonnements de ses adversaires; il ne fait usage que de subterfuges. Il en appelle aux rivalités de certaines localités; il essaie de les perpétuer à tout jamais.

Il est toujours à crier: "Montréal a tout, Québec n'a rien." Le district de Montréal reçoit toutes sortes d'améliorations; celui de Québec à tousjours été "négligé." Mais ne serait-il pas temps enfin de se souvenir qu'avant les intérêts individuels, avant les intérêts particuliers des villes, avant les intérêts particuliers des districts; il y a l'intérêt général du pays? Ne serait-il pas temps de laisser là ces considérations si peu patriotiques des intérêts particuliers, pour avoir en vue l'avantage, l'amélioration, le progrès, la prospérité de tout le pays?

Pour notre part, lorsque nous avons parlé de l'achèvement des ouvrages du lac St. Pierre, nous n'avons pas fait entendre que c'était dans l'intérêt du seul dis-

trict de Montréal que nous nous prononcions en ce sens. Nous avons dit et nous le répétons, que c'était dans l'avantage de tout le pays, puisque ce sera un puissant moyen de faire de Montréal un port accessible à un plus grand nombre de vaisseaux de la mer, d'en faire un entrepôt plus considérable, d'y attirer d'avantage les produits de l'ouest et de tout le Haut-Canada, et par là même de faire passer par le St. Laurent un plus grand nombre de vaisseaux et une quantité plus considérable de produits. Il nous semble que ce ne sont pas là de minces avantages, et tout cela pourrait s'obtenir au moyen de £14,000! Remarquons de plus qu'il s'agit d'utiliser les £73,000, qui ne serviraient à rien sans le parachèvement des travaux d'excavation; et de donner par là de l'emploi à nos centaines et nos milliers d'ouvriers, qui, encore dans le moment où nous parlons, quittent le sol Canadien et s'en vont chercher aux E.-U. le morceau de pain qu'ils ne peuvent trouver au milieu de nous. Mais le Canadien semble craindre que ce ne soit là un grand avantage pour Montréal. Et quel grand mal y a-t-il à cela? Est-ce que Montréal ne forme pas partie du Canada? Est-ce que la prospérité de Montréal n'intéresse pas beaucoup le pays? Mais le Canadien va nous répondre: "Est-ce que la prospérité de Québec et de tout le district n'intéresse pas non plus le pays?" Nous répondons que oui, et nous sommes aussi prêt à donner notre appui à toute amélioration avantageuse à nos compatriotes du district de Québec. Nous sommes prêt à demander avec eux qu'il soit fait des travaux, des bassins, etc., sur la rivière St. Charles; nous sommes prêt, comme nous l'avons toujours fait, à demander avec les habitants du district de Québec que le chemin de fer de Québec à Halifax se construise avec activité et énergie. Nous sommes prêt en un mot à demander avec eux tout ce qui peut leur être utile; mais ce n'est pas une raison de négliger les intérêts de la ville de Montréal. Ce n'est pas une raison de dire à nos gouvernants: ne faites rien pour le district de Montréal."

Quant au chenal tortueux, après avoir étudié la question, après avoir examiné les témoignages des ingénieurs; considérant ensuite le montant de la dépense à faire, nous ne croyons pas pouvoir demander autre chose que l'achèvement du chenal droit; et en voici les raisons: 1° parce qu'il y a déjà £73,000 de dépensés à cette fin et sur les lieux; 2° parce que le courant est plus fort dans le chenal droit, et qu'ainsi ce chenal ne sera que s'agrandir et se creuser d'avantage; 3° parce que la somme exigée pour l'achèvement du chenal droit n'est que de £14,000, tandis qu'elle serait au moins de £50,000 pour celui du chenal tortueux; qui alors ne vaudrait pas le chenal droit, lorsque celui-ci sera complété.

Le Canadien nous fait voir que nous ne sommes pas du même avis que notre confrère du Journal de Québec. Nous en sommes vraiment fâché, mais nous ne croyons pas devoir pour cela changer notre opinion au sujet du lac St. Pierre. Car c'est conviction chez nous, et nous ne pouvons changer notre conviction sans raison légitime. Nous respectons les motifs qui engagent notre confrère du Journal de Québec à être d'un sentiment différent du notre, car ils ne peuvent être autre chose que le devoir. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre étonnement de voir le Canadien, à ce sujet, parler comme il le fait de notre confrère du Journal de Québec. Car étant tous deux de même opinion sur ce point, il ne peut être que très étonnant de voir le Canadien essayer de trouver à redire à la conduite de l'éditeur du journal sur ce point. Il pourrait bien se faire qu'il y aurait là dessous un petit souvenir de la dernière élection.

LIGNE DE STEAMERS.

Le Herald du 11 du courant rapporte que l'on vient d'établir une ligne régulière de steamers transatlantiques entre Greenock et St. Jean de Terre-Neuve. Le premier vapeur de cette nouvelle ligne a dû quitter Greenock le 5 du courant. Le Herald demande s'il ne serait pas possible de faire de même pour le Canada. Quant à lui, il croit à la possibilité et à la facilité de cette entreprise; il croit en effet que la ligne entre Québec et la Grande-Bretagne serait plus avantageuse que celle entre New-York et l'Empire Britannique. "Nous possédons en effet dit-il, un port aussi près de l'Europe que New-York, avec des communications intérieures bien supérieures à celles de cette dernière ville; il faut seulement utiliser la brièveté du passage en surmontant les difficultés. Cela peut s'obtenir tout-à-fait bien par l'usage de la vapeur. De fait, la route du St. Laurent serait beaucoup plus avantageuse que celle de New-York, puisque la navigation se ferait les deux derniers jours dans des eaux calmes au lieu de se faire sur l'Océan."

Nous avons déjà eu occasion de nous prononcer à ce sujet, néanmoins nous croyons devoir le faire encore aujourd'hui, vu l'importance (pour le Canada et pour Québec en particulier) du sujet dont il s'agit. Nous sommes en faveur de cette entreprise; car nous croyons que le pays, qui doit tout en profiter, est fort capable de la mettre sur pied et de la soutenir. Il faut en effet remarquer que les malles se transportent (par terre) à grands frais entre Halifax et Québec. Eh bien! cet argent devrait grandement contribuer à l'établissement de la ligne proposée. Outre cela, les voyageurs toujours désireux de voir le pays, sachant d'ailleurs que nos communications intérieures sont magnifiques, et que pour se rendre aux Etats-Unis par la route du St. Laurent, il ne faudrait pas tant de temps que par la route de New-York, sans compter que les transbordements seraient moins nombreux et que le voyage serait plus agréable; les voyageurs, disons-nous, s'embarqueraient de préférence à bord des steamers de la ligne du St. Laurent, et seraient ainsi un appui certain pour la compagnie qui se chargerait de cette entreprise.

Avec de pareils avantages et avec une si grande probabilité de succès, il serait vraiment à regretter que cette entreprise n'eût pas lieu. Mais nous espérons que les capitalistes anglais et ceux du Canada comprendront assez leurs propres intérêts, tout en servant ceux de ce pays, pour accueillir avec faveur l'idée d'une semblable ligne de steamers, et procurer au Canada une facilité aussi grande et aussi avantageuse de communiquer avec l'Angleterre. Ils ne manqueraient pas de comprendre qu'à l'heure qu'il est, ceux qui ont des capitaux ne doivent pas être fort portés à les employer en

Europe; mais qu'ils doivent les diriger vers le nouveau monde, qui, s'il suit les événements, doit nécessairement profiter grandement de l'état de malaise et de trouble où se trouve l'Europe en ce moment. Nous le répétons donc, il est à souhaiter que cette entreprise, dont le Herald, nous pensons, a parlé le premier, puisse sourire aux capitalistes, qui la mèneront à bonne fin.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

C'est ce soir, à 7 1/2 heures qu'a lieu au marché Bonsecours l'assemblée pour l'élection du comité central de l'association des townships. Nous espérons que tous les membres de l'association se feront un devoir de s'y trouver. S'ils font un bon choix d'officiers, l'association devra prospérer; si le choix est mauvais, ne fera nul doute que le tout à languir, et que l'œuvre n'aura pas de prospérité. Il est donc du plus grand avantage et de la plus grande nécessité, d'être en moyen de pouvoir faire un choix judicieux, un choix d'hommes en qui le peuple ait confiance et qui donnent par eux-mêmes une idée avantageuse de l'association. C'est à chaque membre à faire son devoir et tout ira bien.

Tant que l'organe n'aura pas répondu directement et sans équivoque à la question que nous lui avons posée, nous ne croirons pas devoir lui donner la réponse qu'il nous demande.

GRANDES NOUVELLES.

Le steamer Niagara est arrivé hier matin à Boston. Le télégraphe rapporte que Paris a encore été le théâtre de grands troubles, et que ses rues ont été inondées de sang. La bataille a duré quatre jours et quatre nuits, au bout desquels les insurgés ont été vaincus. Dix mille hommes ont été tués, et soixante-quinze mille blessés. Ce sont les ouvriers qui ont commencé l'insurrection. A la fin, la garde nationale a été appelée aux armes, et des barricades ont été érigées. Le vendredi, les insurgés se sont emparés de la rive droite de la Seine, et de toute cette partie de la ville à gauche. A ce moment, l'Hôtel-de-Ville fut menacé par de grandes masses de troupes, et l'artillerie fut amenée et opposée à celle des insurgés. Le samedi, Paris a été déclaré en état de siège, et le général Cavaignac revêtu du pouvoir le plus illimité. Le dimanche la lutte commença avec fureur, et dura tout le jour avec un carnage horrible.

L'Assemblée n'a montré aucune crainte en cette circonstance. Elle a fait tout en elle pour faire cesser le combat. Le lundi, le drapeau rouge a été hissé, et la bataille a recommencé avec encore plus de fureur. Le mardi matin, le Président de l'Assemblée a annoncé que les insurgés étaient vaincus. Le mercredi, les insurgés se sont rendus en partie; les autres ont pris la fuite ou ont été tués. Cavaignac a pris d'assaut leurs retranchements, et en a fait un grand massacre. Quelques uns d'entre eux se réfugièrent au Père Lachaise, mais en furent bientôt chassés. Aux dernières nouvelles, l'insurrection était éteinte. Quatorze généraux ont été tués ou blessés. Cinquante membres de l'Assemblée ont été tués, ainsi que Mgr, l'Archevêque de Paris!

Vu le manque d'espace, nous sommes encore forcé de remettre au prochain numéro l'article du Journal de Québec sur les pêcheries du golfe.

LA LOUISIANE.

Nous extrayons de l'Album de la Revue Canadienne les passages suivants des "souvenirs d'un voyage aux Etats-Unis en 1837," par L. Xavier Eyma. On pourra par ces extraits juger un peu de la situation actuelle de la Louisiane française; et d'ailleurs ce sont là des faits qui peuvent servir de suite aux remarques que nous faisons, il y a quelques mois, sur le même sujet:

"La Nouvelle-Orléans, dit M. Eyma, a reçu sur les fonds baptismaux de l'opinion publique, le nom de la Reine du Sud, appellation justement appliquée, en tant qu'elle est l'expression poétique de la beauté, de la grandeur et de la prépondérance. La ville primitive, celle qu'ont toujours occupée les Français, constitue numériquement la première des trois municipalités dont se compose la ville. Je confesserai tout de suite que sous le rapport de l'importance, des fortunes, de l'aspect extérieur, elle n'occupe que le second rang. On la désigne vulgairement sous le nom de quartier créole, ce qui est déjà un éloge à nos yeux. La seconde municipalité date de l'annexion de la Louisiane aux Etats-Unis. Elle est le fruit de la répugnance qu'éprouvèrent les anciens colons français à admettre dans leur sein la race anglo-saxonne, qui bâtit alors, à côté de l'ancienne, une nouvelle ville plus belle, plus grande, plus riche, et qui porte le cachet américain. La troisième municipalité, création toute récente, est la plus pauvre, la moins importante des trois, elle n'est qu'à peine encore construite; mais de belles destinées lui sont réservées, parce que, les progrès de toutes sortes, qui doivent faire un jour de la Nouvelle-Orléans peut-être la première ville de l'Union, s'attacheront à elle et l'emporteront dans le tourbillon."

"Il y a à la Nouvelle-Orléans deux sortes de commerce qui ne laissent pas de produire une certaine impression: c'est le commerce des nègres et celui des cercueils, tous deux se faisant en plein jour, en pleine rue, en plein soleil. Nègres et cercueils sont exposés dans les boutiques, et l'on va s'approvisionner des uns et des autres comme on va acheter du pain. Mais on s'habitue autant que possible à l'un et à l'autre spectacle, à ce qu'il paraît, et personne ne manifeste de répugnance à cet égard. C'est une affaire de mœurs, une simple question de liberté de commerce."

"La Nouvelle-Orléans n'est point une ville qui puisse donner au voyageur une idée exacte de l'Amérique, bien que le mouvement commercial qui y règne, les progrès chaque jour nouveaux, chaque jour plus grands qui s'y réalisent, laissent deviner le génie et l'esprit d'audace qui caractérisent les Américains. Malgré leur première opposition, les créoles de la Louisiane ont subi l'influence de cette puissante activité qui a si heureusement fécondé leur sol. Encore aujourd'hui, ils s'en défendent; et s'il fallait s'en rapporter aux apparences, vous les croiriez dégénérés du fluide américain. En effet, au premier aspect, de ces populations bien distinctes partagent la ville; l'une, toute française, conserve encore, après quarante-cinq ans de nationalité américaine, les mœurs, les usages, l'esprit français. Jusqu'au milieu de la rue, du Canal, laquelle sépare la première municipalité de la seconde, vous entendez parler presque exclusivement la langue de l'ancienne mère-patrie, tandis que de l'autre côté de la même rue cet idiome est pour ainsi dire inconnu. Mais la

langue française cependant tend à disparaître; pendant longtemps elle avait partagé avec l'anglais le sceptre officiel...

Ces deux populations distinctes qui parlent deux langues différentes forment également deux sociétés distinctes. On ne peut pas dire qu'il y ait aujourd'hui antipathie politique...

Les symptômes apparents de scission disparaissent dès qu'on arrive à examiner de près les intérêts communs; vous trouvez les deux sociétés parfaitement unies.

En fait de monuments, on d'établissements publics et industriels, vous vous arrêtez, à coup sûr, devant la cathédrale catholique, vieille construction qui date de la possession espagnole...

En hommes de talent, d'énergie et de capacités, la Louisiane a peut-être à envier aux autres États de l'Union. Parmi les hommes de talent, d'énergie et de capacités, la Louisiane a peut-être à envier aux autres États de l'Union.

AU R. MESSIRE CHINQUY, PRÊTRE.

TRÈS CHER MONSIEUR.

Les paroles toutes providentielles, que vous venez de jeter au milieu de nous, ont fait comprendre plus que jamais à notre village, à notre paroisse toute entière l'effet pernicieux que produisait chez nous l'intempérance.

Nous vous avons si bien compris, que nous nous sommes tous décidés enfin à en être; oui, nous en serons jusque tombé; et nous vous déclarons que puisqu'une œuvre aussi merveilleuse s'est opérée parmi nous, c'est à vous seul avec l'aide de Dieu à qui cela est dû.

Or, pourrions nous vous voir partir, sans vous témoigner au moins notre faible reconnaissance pour un aussi grand bienfait. Nous ne pouvons mieux le faire qu'en souhaitant ardemment que l'œuvre de régénération que vous avez si noblement entreprise soit couronnée du plus grand succès.

Ainsi en partant du milieu de nous, vous emporterez avec vous nos bons souhaits, afin que le Tout Puissant vous bénisse, et conserve votre santé.

Signé, pour et au nom des habitants du village et de la paroisse de Laprairie.

Jacques Faille, Louis Ste. Marie, J. Bte. Perron, Ls. Barbeau, J. B. E. Dupré, Méd. Hébert.

Les journaux français sont prêts de reproduire cette adresse.

FAITS DIVERS

QUÉBEC.—Les correspondances de Québec disent que le commerce y est très peu actif et que les ouvriers n'ont pas d'emploi.

MADAME RUSH.—Mad. Rush, veuve du célèbre Dr. Rush, et mère de M. Rush, le ministre actuel des Et. U. en France, est morte vendredi dernier, à 90 ans.

FARINE A N. Y.—La fleur se vend à N. Y. cinq piastres et un quart.

QUELQUES ITEMS.—Le télégraphe a annoncé que l'insurrection à Prague avait eu pour résultat de faire perdre la vie à beaucoup de citoyens et à amener la destruction presque complète de la ville.

LES AUTRICHIENS ONT PRIS VIENNE.—Les chambres à Rome étaient sur le point de passer un décret portant la séparation complète des pouvoirs temporels et spirituels dans les états pontificaux.

MITCHELL LE PROSCRIT.—Les journaux des E. U. rapportent l'arrivée (le 20 juin) de Mitchell (le proscrit) aux Bermudes; il a été de suite transféré à son lieu de détention pour quatorze longues années!

SESSIONS DE QUARTIER.—Le 10, la cour des sessions de quartiers pour le mois de juillet s'est ouverte sous la présidence du juge Guy. Plusieurs procès ont été entendus; ce sont presque tous des délits pour larcins.

LA VÉGÉTATION.—Nous sommes heureux d'apprendre de tous côtés que la végétation à la plus belle apparence, et

que les sauterelles ont, grâce à Dieu, à peu près fini leurs ravages.

LA PRESSE.—Le Banner de Toronto vient de cesser de paraître.

POINTE ST. CHARLES.—Nous voyons par le Pilot que du 20 mai au 30 juin, 57 émigrés ont été soignés aux hôpitaux de la Pointe St. Charles. Cinq d'entre eux sont morts.

M. GOWAN.—Le Statesman dit que le gouvernement vient de signifier à M. Gowan qu'il n'a plus besoin de ses services, comme surintendant des canaux du St. Laurent.

LES SIAMOIS.—Un Journal de N.Y. rapporte que les frères Siamois qui ont chacun une femme et trois enfants, vont de nouveau s'exhiber au public.

PONT DE SUSPENSION.—L'Express de Buffalo annonce que le pont de suspension (pour les piétons) sur le Niagara est maintenant complété.

O'CALLAGHAN.—L'Argus d'Albany nous apprend que le Dr. O'Callaghan vient de publier le 2d volume de son Histoire des nouveaux Pays-Bas, ou New-York sous les Hollandais.

RÉPERTOIRE NATIONAL.—Nous venons de recevoir la 7e livraison de l'intéressant recueil de littérature Canadienne, intitulé: "Le Répertoire National." Ce recueil continuera à renfermer des pièces de vers dignes d'être conservées.

LES RÉTROGRADES.—Nous voyons par les journaux d'en bas que les habitants de St. Jean, Nouveau Brunswick, viennent de tenir une assemblée publique, et qu'ils y ont passé des résolutions contre la proposition de M. Labouchère, de rappeler les lois de navigation.

LE MONTRÉAL.—Il paraît qu'avant hier matin le Montréal a dû s'arrêter un peu au dessous des Trois-Rivières, par suite de quelque dérangement dans ses mouvements.

MURDRE.—Mercredi matin, un nommé Jones, soldat du 19e régiment, a tué, d'un coup de fusil, un Caporal du nom de Fitzgerald, du même régiment. Fitzgerald est mort sur le coup.

DRUMMOND.—M. Drummond, solliciteur général a été réélu sans opposition au corté de Shefford. C'est un nouveau fait qui parle en faveur de la popularité du ministère.

LA FLEUR.—Les dernières nouvelles commerciales d'Europe ont fait hausser d'un chelin la fleur à Québec.

COMMERCE DE NEW-YORK.—Nous voyons par le N. Y. Journal of Commerce que les importations et exportations pour 1845 et 1846 (sous le tarif élevé) et pour les six premiers mois de 1847 et 1848 (sous le tarif diminué) ont été comme suit:

Table with 4 columns: Year, Importations, Exportations, En faveur des Imp. Values in dollars and cents.

IMMIGRATION.—Au 5 juillet courant, il était arrivé au port de Québec 17617 émigrés.

ELECTION.—Wm. Blake, écrivain, Solliciteur-Général pour le Haut-Canada, a été élu unanimement pour représenter dans le Parlement Provincial le troisième Riding de York.

COUVENT.—Trois religieuses de la congrégation Notre-Dame de Montréal, sont arrivées pour aller prendre possession du nouveau et magnifique couvent qui vient d'être terminé à la Baie Saint-Paul et qui a été bâti par les contributions volontaires des paroissiens, et sous la direction de M. le grand vicaire Chauvin, curé de cette paroisse.

Ce couvent va être extrêmement utile aux paroisses du comté de Saguenay, qui a été jusqu'à ce jour privé d'un établissement si précieux pour l'enseignement des jeunes personnes du sexe.

INCENDIES.—Nous regrettons d'apprendre qu'Alfred Rambeau, écrivain, de St. Charles, rivière Chambly a été récemment la victime d'accidents ruineux qui se sont succédés avec une rapidité désastreuse.

INCENDIES.—Nous regrettons d'apprendre qu'Alfred Rambeau, écrivain, de St. Charles, rivière Chambly a été récemment la victime d'accidents ruineux qui se sont succédés avec une rapidité désastreuse.

COLONISATION.—Le nombre des personnes qui se sont fait inscrire au bureau de l'association des townships depuis l'assemblée est immense, puisqu'il atteint le chiffre de deux mille. L'association compte déjà cinq mille membres.

UNE LETTRE.—Nous conseillons au Witness et aux intolérants en général de lire ce qui suit tiré de l'Ere Nouvelle: "Les protestants peu nombreux à Nantes, mais fort intolérants, s'opposent à ce que les processions catholiques se montrent en dehors des églises."

"Les protestants peu nombreux à Nantes, mais fort intolérants, s'opposent à ce que les processions catholiques se montrent en dehors des églises. Les anciens journaux orléanais publient leurs déclamations et les applaudissent. Le chef du culte israélite à Nantes vient de donner aux journaliers et aux protestants Nantais une bonne leçon de tolérance. Voici la lettre que nous trouvons dans un journal de la Loire-Inférieure: "Monsieur, le rédacteur, "Les israélites n'oublieront jamais que c'est à la généreuse initiative de la révolution française qu'ils doivent d'avoir une patrie et l'entière liberté de conscience; à ce titre, tous les français sont nos frères bien-aimés. "Loin de songer à gêner jamais en rien l'exercice du culte"

le catholique chrétien, qui est celui de la pluralité de nos concitoyens, scrupuleux sincères de Dieu, nous ne pouvons voir qu'avec respect toute manifestation susceptible de développer des sentiments religieux dans les cœurs.

"Croyez donc, monsieur le rédacteur, que nous ne nous prévaudrions jamais d'aucune loi pour mettre obstacle aux pompes extérieures de la religion catholique, et loin d'entraver les cérémonies extérieures de la Fête-Dieu, nous remercions sincèrement M. Simon, qui dans sa lettre du 25 mai, a été l'interprète fidèle des dispositions constantes de fraternité de tous les israélites nantais envers leurs chers concitoyens. "Agréez donc, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée. A. Lévy, "Ministre officiant du culte israélite à Nantes."

LES VOTES PRÉSIDENTIELS AUX ÉTATS-UNIS.—Depuis vingt ans, le chiffre des électeurs qui ont voté dans les élections présidentielles de l'Union a suivi une progression remarquable. En 1828, ce nombre était de 1,162,418 votants en 1832, de 1,250,298; en 1836, de 1,501,298; en 1840, de 2,402,568; en 1844, de 2,702,549, et l'on évalue qu'en 1848 il dépassera 3 millions.

LE GREAT WESTERN.—Le service de ce steamer entre les Bermudes et New-York vient d'être définitivement régularisé. Dorénavant le Great Western partira de New-York le 12 de chaque mois; il emportera les lettres pour les Bermudes, Saint-Thomas et Puerto Rico. Outre ces points, il desservira indirectement, par correspondance d'autres lignes; Nassau, la Havane, la Jamaïque, le golfe du Mexique, les îles du vent, Demerara, la Guayra et Porto Cabello. On annonce que le prix du passage sera réduit d'une manière notable.

ROME.—Le ministère romain a fait publier dans la gazette officielle un article de blâme contre quelques-uns des ecclésiastiques qui ont accompagné sur le théâtre de la guerre les troupes pontificales, et qui auraient compromis la gravité de leur saint et patriotique ministère par certaines déclamations politiques et par des paroles peu respectueuses à l'égard d'un prince que la Gazette de Rome appelle le glorieux soutien de l'indépendance italienne.

SUÈDE.—Nous apprenons de Stockholm que dans le nouveau projet de constitution, les catholiques sont déclarés privés de tout droit politique et réduits à l'état d'illotes. L'on doute cependant que cette disposition, œuvre du clergé protestant, soit adoptée, au moins dans son entier, par les quatre ordres de la diète suédoise. L'on rougit encore de la profonde impression qu'a produite en Allemagne le bannissement du peintre Nilsson et sa mort, misérable devant les hommes, précieuse aux yeux de Dieu, dans un hôpital de Copenhague. L'on sait d'ailleurs que le Storting Norvégien a proclamé, en dépit du veto réitéré de la puissance royale, l'émancipation pleine et entière de tous les dissidents, et la liberté la plus absolue de conscience. Or il paraît bien difficile qu'une pareille situation des choses ne réagisse pas sur la Suède, de manière à ce que la nécessité d'une véritable tolérance y soit comprise, et entre bientôt dans la conviction du peuple suédois.

Lahore, 25 avril.—Les nouvelles de Moultan sont à la guerre. Il y a eu bataille entre nos agents politiques, Anderson et Vans Agnew, à la tête des troupes de Khalsa et les Moultaïes. Les premiers ont été battus. Vans Agnew et Anderson ont été blessés grièvement. Un détachement de troupes de Maharajah, sous les ordres du Drona Nauth, est parti hier. Les 10e, Se, 73e et 50e d'infanterie indigène, de la cavalerie, ont ordre de se tenir prêts pour un service immédiat. On dit que le Moultan est dans un état de perturbation complète. Le brigadier Campbell prend le commandement de la colonne. Le fort de Moultan a coûté à Ranjetsingh 2,000 hommes. Le Divan Moolraj de Moultan a rejeté la soumission au gouvernement de Lahore. M. Vans Agnew est enfermé dans une guerre avec 500 hommes. On craint pour lui. Les dernières nouvelles de Moultan sont du 21 avril. Les rebelles comptent 20,000 hommes déterminés. Le Navah est avec le détachement du malheureux Vans Agnew.

Les correspondances de Malte, du 3 juin, disent, d'après des nouvelles de Lahore, que des mouvements révolutionnaires ont éclaté sur divers points. Ils ont éclaté avec tant de violence dans quelques districts, que les autorités anglaises ont été obligées d'adopter des mesures énergiques pour étouffer la révolte.

PORTUGAL.—Nous avons reçu des nouvelles de Lisbonne jusqu'à la date du 6 courant. La ville était tranquille et Sal daanha avait déclaré, en opposition avec les exaltés, qu'il regardait les lois ordinaires comme suffisantes pour assurer le maintien de la paix publique, et qu'il ne suspendrait point les garanties constitutionnelles et ne proposerait point de lois contre la liberté de la presse. Il se propose de présenter une nouvelle loi électorale basée sur le principe de l'élection directe, et la division du pays en districts électoraux plus petits. Si cette loi était adoptée, les Cortes seraient dissoutes immédiatement. Le projet de loi sur les billets de la banque de Lisbonne était toujours en discussion. Le comte de Thomar (Cosia Cabral) s'est joint au parti modéré ou Saldaanha. Son frère José de Silva Cahal est le chef du parti charliste exalté; c'est une vieille ruse cabaliste. Dès 1848 Costa Cabral était Pédriste et J. de Silva Cabral Alguesliste. Il n'y a pas un parti en Portugal qui puisse avoir la moindre chance de succès, s'il n'a pas un Cabral parmi ses membres. Les soldats espagnols qui se sont révoltés à Séville sont retenus à bord de la frégate Dona-Maria. Il a été permis aux officiers de débarquer et de descendre à Lisbonne.

On assure que M. Cavaignac, ministre de la guerre, vient de réduire de lui-même son traitement à 36,000 francs. En présence des exigences honteuses et des chiffres énormes qui se débattaient aujourd'hui, il n'est pas inutile de donner de la publicité à ce trait d'un honorable désintéressement.

Châteaubriand, condamné un instant par la Faculté dont les arrêts ne sont pas toujours sans appel, est en pleine convalescence; on nous assure qu'il doit partir très-incessamment pour les bains de Saint-Gervais, en Savoie, qui seront, cette année, le rendez-vous, l'oasis de la société effrayée de l'Europe.

RÉFLEXION POLITIQUE D'UN MUSICIEN.—La République est installée, tout le monde consent à être l'instrument de sa fortune; il ne lui manque qu'une petite chose: un chef-d'orchestre.

Décidément, la province est calamiteuse; elle a presque autant d'esprit que Paris, que dis-je! presque autant, elle en a beaucoup plus!

Depuis dimanche, toutes les feuilles des départements transloire vivent sur ce charmant calembour qui est arrivé à Paris et a fait son bonheur.

A Bordeaux, un tiers seulement des électeurs a pris part au vote; un tiers a été nommé. Et tout le midi de la France se met à rire! Après tout, il fait si chaud dans ces pays-là!

NAISSANCES.

A St. Hyacinthe, le 11 la Dame de M. Laframboise, Eccl. a mis au monde un fils.

Le 13, la Dame de M. Honoré Plamondon, marchand, de la Pointe-Lévi, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

En cette ville le 4, W. T. Whitehead, écrivain, marchand, âgé de 37 ans.

En cette ville, le 12, dame Malilda Adams, épouse de David Handyside, écrivain, âgé de 47 ans.

COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE.

LES exercices littéraires du Collège de Ste. Thérèse se termineront le 26 du courant après-midi; ensuite commenceront les vacances qui dureront jusqu'au 7 septembre. DUCHARME, P.TRE. Ste. Thérèse, 13 juillet 1848.

COLLÈGE DE NICOLET.

LES examens publics du séminaire de Nicolet auront lieu le 26 et le 27 du courant. La première séance commencera à 1 heure P. M., mercredi le 26; la seconde à 8 heures A. M., jeudi le 27. Les amis de l'éducation sont invités à les honorer de leur présence. Les vacances commenceront le 27 après-midi, et se termineront le 19 septembre. Nicolet, 14 juillet 1848.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

LES Exercices littéraires du Collège de St. Hyacinthe auront lieu en Quatre Séances, le 18 et 19 juillet. Les séances du matin commenceront à huit heures et celles de l'après-midi à une heure et demie. L'indigence du local ne permettant pas d'admettre le public indistinctement, on ne recevra de jeunes personnes que les parents des élèves. Les parents et les amis de l'éducation sont spécialement invités à assister à ces exercices. Pour entrer il faut avoir une carte d'admission qu'on se procurera au Collège. Les vacances ne seront données que le 20 au matin. 3 juillet.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

LES examens publics du Collège de l'Assomption auront lieu le 25 et le 26 du courant, en quatre séances, deux par jour, une le matin et l'autre l'après-dîner; et l'ouverture des classes se fera le seize de septembre au matin. Montréal le 7 juillet 1848.

DEMANDE

ON demande immédiatement à St. Constant un instituteur pour tenir une École Modèle, muni de certificats de moralité et de capacité; et un autre pour une École commune. Une place comme Chantre est aussi offerte aux dits Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu, —qf. St. Constant, 7 juillet 1848.

A MM. LES CURÉS & COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

UN INSTITUTEUR marié qui, a fait un cours d'études dans le pays et un cours d'anglais de trois années aux États-Unis, désire prendre au PREMIER AOUT prochain la direction d'une École Modèle. Avec les branches de sciences par la loi, on enseignera le Dessin appelé Ponceh-Painting un nouveau système de Musique commerciale, la Musique vocale, les éléments de la Musique instrumentale, le Plain-Chant, tous les jours à l'École. La personne ayant depuis cinq ans, été à la tête d'un chœur comme maître chanteur, préférerait une situation où elle en serait requise. S'adresser à Daillebout, à H. L. P. 11 Juillet, 1848.

AVIS

LES élections des officiers du comité central de l'Association des Établissements Canadiens des Townships auront lieu, au MARCHE BOSS-COUCORS, VENDREDI, Le 14 juillet courant. Tous les membres de l'Association sont invités à s'y trouver pour y élire des personnes de leur choix.

Par ordre J. PAPIN. Sec. Carr. A. E. C. T.

ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS.

COMITÉ LOCAL.—SECTION DE LA VILLE Résolu. 1o.—Que les Dames soient spécialement invitées par la voie des journaux à s'ajjoindre à l'association des Établissements Canadiens des Townships, et à travailler avec zèle à en augmenter les membres.

2o.—Que cette invitation soit aussi adressée aux messieurs de la ville.

3o.—Que chaque Centenaire ou Décennaire soit prié de transmettre au Secrétaire de leur comité local leur nom, ainsi que celui de leurs inscrits.

A VENDRE

LE MANUEL DU PÈLERIN DE N.-D. DE-BON-SECOURS, orné de 2 gravures en taille-douce, et d'une couverture Lithographique, à \$2 la douzaine. Chez Ciz, et chez CHAPPELAIN et LAFORT.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTU de nouveaux ses pratiques que tout son ét blissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de gfr etc. etc. Montréal, 26 mai 1848.

ARCHITECTURE.

HUIS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château, St. Louis Haute-Ville Québec.

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

SCHLESWIG, 7 juin.—Un combat sanglant a eu lieu le 5, au nord de Flensbourg. Le général Wrangel, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du roi de Danovre, donna ordre aux troupes fédérales, au nombre de 35,000 hommes, de se réunir aux environs de Flensbourg, pour y être passées en revue. Les Danois, au lieu d'attendre l'arrivée des Suédois, se préparèrent au combat. Le corps sous le général Hédémann comptait à peu près 15,000 hommes. Il se concentra dans le Sundvit, de manière à être appuyé par les chaloupes canonnières. Informé de la force des Danois, le général Wrangel résolut de marcher sur eux, qui, ne considérant pas la grande inégalité des forces, acceptèrent le combat. Le but des Prussiens était de couper les Danois de leur communication avec leurs vaisseaux. L'engagement eut lieu près de Nubel. Les Danois retirèrent leurs avant-postes sur le corps qui avait pris position sur les hauteurs de Düppel qui, le 25 mai, avaient été occupés par les Hanovriens. Wrangel donna ordre alors au 26e et 31e régiments de prendre d'assaut la position des Danois. Mais les deux régiments furent repoussés par un feu si bien soutenu qu'ils furent forcés de se retirer. L'assaut fut réitéré par des troupes fraîches; mais elles furent écrasées par la mitraille de l'artillerie danoise. Les Allemands eurent, selon leur propre indication, environ 500 morts et blessés, qui, sur nombre de voitures, furent reconduits à Flensbourg. On se battit depuis midi jusqu'à sept heures. Les Prussiens se retirèrent d'abord à Quar, puis le lendemain à Flesbourg. Il paraît que c'est l'affaire la plus sanglante de toute la guerre. Le plan du général Wrangel a entièrement échoué. Les armes danoises se sont couvertes de gloire. Nous attendons les nouvelles danoises pour en donner les détails. Le Correspondant de Hambourg prétend que les Danois, après avoir bivouaqué sur les hauteurs de Düppel pendant la nuit, sont rentrés dans l'île d'Alsén le lendemain.

ROME.—On lit dans la Gazette de Rome du 3 juin: "La chapelle papale, pour l'anniversaire des funérailles de S. S. Grégoire XVI, qui devait avoir lieu le jeudi 1er juin, jour de sa mort, étant empêchée par la solennité de l'Ascension, a eu lieu la veille dans la chapelle Pauline, au Quirinal. S. E. le cardinal Lambruschini, sous-doyen du Sacré-Colège, évêque de Porto, Sainte-Ruffine et Civita-Vecchia, et secrétaire des brefs de Sa Sainteté, première créature du Pontificat défunt, célébra la messe solennelle de Requiem, après laquelle N. S. P. le Pape Pie IX fit sur le tombeau l'absoute accoutumée. A cette cérémonie assistaient les cardinaux, les collèges de prélats, le sénat romain et les personnages de distinction admis selon l'usage à de telles fonctions. Dans la matinée du 2 courant eurent lieu de semblables expiations pour l'âme de Pontificat défunt dans la chapelle du chœur de la Basilique Vaticane, en présence des cardinaux qui assistèrent à la messe et à l'absoute, célébrées l'une et l'autre par Mgr Fichi, archevêque d'Elipolis et chanoine de la dite Basilique. A la fin de la cérémonie, S. E. le cardinal Lambruschini, en sa qualité de première créature du Pontificat défunt, remercia ses éminents collègues, qui s'y étaient rendus sur son intention."

—On lit dans la Constitutionnel: "Gioberti, célèbre philosophe italien, qui a fait une si rude guerre à l'Autriche et à ses agents secrets ou avoués, a été reçu une seconde fois par le pape en audience particulière. L'entretien des deux illustres initiateurs de la liberté italienne a duré plus d'une heure et n'a roulé que sur les affaires d'Italie. Au moment où Gioberti prenait congé du Saint-Père Pie IX lui a demandé quel jour il comptait quitter Rome: "Dans les premiers jours de la semaine prochaine," a répondu Gioberti; et le Saint-Père, avec cette douceur ineffable qui séduit tous ceux qui l'approchent: "Eh bien! lui a-t-il dit, venez me voir encore une fois dimanche."

—La proclamation suivante circule dans les Etats de l'Église:

EXCOMMUNICATION NATIONALE.

"Que les déserteurs qui abandonnent les glorieux drapeaux napolitains et méprisent l'exemple de leurs frères d'armes et de leur brave général, pour aller massacrer leurs frères au lieu de marcher à la défense et au salut de la patrie, ne trouvent ni guides, ni routes, ni pain, ni logement. Fermez les portes, barricadez les rues, éloignez-les de vos murs comme une malédiction. Que Dieu les abandonne, et que les peuples de Dieu ne viennent pas à leurs secours."

UNE DEMANDE.—Mgr Corboli Bussi, secrétaire de la sainte congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires et membre du grand conseil, revenu de la mission spéciale qu'il avait près de roi Charles-Albert, a supplié Sa Sainteté de vouloir bien accepter sa démission pour cause de santé.

ROME.—La Gazette de Rome annonce l'institution d'un ministère de bienfaisance que le gouvernement doit proposer aux conseils législatifs, et remarque que cette institution est un nouveau pas que les Romains sont les premiers à faire pour l'amélioration de la classe la plus nombreuse et pour une diffusion plus égale de la civilisation.

DÉLÉGUÉ.—Mgr Morichini, chargé, comme nous l'avons dit d'après la Gazette de Rome, de négocier la paix entre l'empereur d'Autriche et le roi de Sardaigne, est arrivé à Milan: il se rend à Inspruck, auprès de l'empereur.

UNE EXPULSION.—La faction ultra-révolutionnaire se distingue dans tous les pays par son acharnement contre les droits et le saint exercice de la hiérarchie catholique. A Parme, comme en 1830 à Nancy et à Liège, une troupe de séditions a expulsé audacieusement le premier pasteur de cette ville. Le prétexte dont s'est servi l'émeute, c'est que Mgr Jean Neuschel est allemand, et que les allemands sont des barbares à cette heure. En réalité, cette poignée d'émeutiers parmesans n'a fait autre chose qu'obéir au mot d'ordre du carbonarisme italien. L'évêque de Parme eût pu, à très-bon droit, leur dire, comme Mgr Wan Bommel, évêque de Liège, aux émeutiers qui le pourchassaient aux cris de: "A bas les Hollandais!" "Je suis votre évêque; vous ne sauriez m'empêcher de vivre ou de mourir pour mon troupeau."

AUTRICHE.—Vienne, 6 juin.—On annonce que les Russes ont passé le Pruth à la frontière de Bessarabie. Nous apprenons que le Gouvernement a protesté énergiquement contre ce passage par l'intermédiaire du baron Stürmer à Constantinople.

PÉMONT.—Dans la séance de la Chambre des Députés de Turin du 30 mai, se sont passés trois faits qui, bien qu'ayant douze jours de date, méritent d'être signalés. Des députés ont critiqué vivement et non sans succès le projet d'adresse, qui parle trop du Roi et des princes et pas assez du peuple. F. de Palluel s'est plaint de ce que l'adresse ne

contenait pas une expression de gratitude envers la France, qui s'est montrée, dès le premier jour, favorable à l'indépendance italienne, et a déclaré, par l'organe de l'Assemblée nationale, que le principe fondamental de sa politique était le respect de tous les nationalités et le rétablissement de celles de la Pologne et de l'Italie. M. de Palluel a poursuivi en ces termes:

"J'ai entendu dire à cette tribune qu'une partie de l'Italie s'étant déjà agrégée aux Etats sardes, que la Sicile ayant fait une offre indirecte de mettre sur le trône un prince italien, même un prince de la maison de Savoie, il eût fallu donner à cette offre une réponse positive, même une acceptation. Je conçois tout ce qu'il peut y avoir de séduisant dans cette perspective, mais je dois vous dire aussi qu'il y aurait, selon moi, un immense danger à énoncer de pareilles prétentions."

"Supposez que l'Italie pût être appelée à ne former qu'un seul Etat, ainsi que j'ai entendu dire, l'accomplissement d'un tel fait ferait naître certainement des résistances qu'il serait bien difficile de vaincre.—Louis-Philippe avait rêvé, par le mariage de l'un de ses fils, de joindre une belle couronne à celle de France; or, vous avez vu comment les peuples ont répondu à son ambition. Cela doit être pour tous un grand enseignement: il apprend à modérer ses desirs."

M. THIERS.—Le Courrier du Havre publie la note suivante, dont on garantit la parfaite exactitude.

"Appelé à s'expliquer sur une des questions dont se préoccupent les pères de famille et les hommes de foi religieuse, M. Thiers a écrit et signé ceci: "A l'égard du clergé, je crois la situation changée, et la conduite changeable nécessairement. Sous le régime Jéhu, je craignais certains influences du clergé; aujourd'hui, je regarde la religion et ses ministres comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être, de l'ordre social menacé. Je suis résolu à défendre les institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé; de plus, je regarde la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence d'un système d'enseignement démagogique obligatoire. Ce serait donc folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce fût, de se diviser en présence de l'aesarchie. Le curé de campagne sera notre seul appui contre le maître d'école communiste et démagogue, qu'on se propose de nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction."

—Le prince Louis Napoléon a, dit-on, annoncé à tous ses amis qu'il avait l'intention de se porter candidat à la présidence de la république. Déjà des émissaires, envoyés par ses partisans, sont partis pour parcourir les campagnes et préparer dans ce but l'esprit public.

—On lit dans la Presse du soir: "Une vive agitation régnait aujourd'hui à la salle des Pas-Perdus. Le vote d'hier sur l'admission de Louis Bonaparte et les bruits répandus sur les projets de retraite de la commission exécutive avaient jeté les esprits dans une anxiété profonde."

"Aussi, longtemps avant l'ouverture de la séance, un grand nombre de curieux et de personnes appartenant au monde politique se pressaient aux abords de la salle des séances. Les bruits les plus contradictoires circulaient dans les groupes. Quand, tout à coup, on a vu les membres composant le pouvoir exécutif, à l'exception de MM. Arago et Lamartine, traverser la salle des Pas-Perdus et se diriger vers le 14e bureau, pour y délibérer sur le parti qu'ils avaient à prendre."

"MM. Marrast, Pagnerre, T. Bac, Duprat, Frichon, Jean Reynaud, Glais-Bizoin, Pyat et une quarantaine de représentants, ainsi que tous les ministres, ont suivi dans le bureau MM. Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie."

"La discussion s'est engagée sur la question de retraite du pouvoir exécutif."

"Diverses opinions ont été développées; un membre, connu par son dévouement à la commission exécutive, a fait, dit-on, proposer par un nouveau représentant de porter immédiatement à la tribune la question de confiance; il a été alors résolu que M. Pascal Duprat interpellerait la commission du pouvoir exécutif sur les bruits de démission qui sont accrédités depuis le dernier vote, et du jour même portant que le pouvoir exécutif n'a pas perdu la confiance de l'Assemblée nationale."

"Ce matin, une vingtaine de représentants de la réunion du Palais-National, présidée par M. A. Marrast, s'étaient rendus près du pouvoir exécutif pour l'engager à reprendre ses démissions; car on assure que M. V. Arago, Lamartine, Garnier-Pagès avaient suivi M. Ledru-Rollin dans la retraite. Ces deux incidents étaient l'objet de commentaires les plus contradictoires."

Le Messager dit de son côté:

"Nous croyons que les bruits qui ont couru sur la démission des membres de la commission du gouvernement sont inexacts. Il paraîtrait, au contraire, que l'on donnerait suite à l'instruction du complot vrai ou prétendu dénoncé hier à la tribune par M. Ledru-Rollin, en laissant en dehors la personne devenue inviolable par le vote d'hier de M. Louis Bonaparte." Univers du 15.

—On écrit de Toulon: "Nous sommes fort tranquilles ici, mais nous armons nos côtes et ne voyons rien devant nous que canons, bombes et boulets. Toutefois, j'espère que nous en serons pour toutes ces démonstrations guerrières."

IRLANDE.—M. J. O'Connell a refusé d'entrer dans la ligue de la jeune et de la vieille-Irlande. Voici la lettre que M. J. O'Connell a écrite à ce sujet à l'éditeur de l'Evening Freeman: "Monsieur, je regrette sincèrement d'avoir des raisons de craindre que la coalition tant désirée des repealers ne soit pas réalisable aussi immédiatement que l'annonce le Morning Freeman de ce jour. Pourquoi je ne puis laisser passer la semaine sans faire connaître au public mes impressions sur ce point. J'ai reçu de personnes influentes des remontrances énergiques contre la dissolution de l'association du rappel sonnée par Daniel O'Connell. Il s'est aussi présenté des difficultés de détail sur des points d'une haute importance. Mais la principale raison qui me fait craindre que la coalition ne puisse avoir lieu promptement, c'est la remontrance que j'ai reçue. L'importance de la source d'où elle émane ne saurait être estimée trop haut et je dois ajouter que j'ai reçu ultérieurement des communications dans ce même but d'autres personnes qui jouissent également d'une haute influence. C'est pourquoi j'avertis les amis de l'association du rappel dans tout le pays, que jusqu'à présent rien n'est encore fait."

"Veuillez agréer, etc. (Signé) JOHN O'CONNELL."

J. R. BERTHELOT AVOCAT,

No 15. Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse. Montréal, 6 juin 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent arrangement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. O. Grégoire, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLOTT DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement. Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

Aussi, CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPEL ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir au MM. du Clergé tous les avantages, du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboures Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On verra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLOTT, No. 84, Cedar St. New-York.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux publiés pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITS, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRE-REDUIT.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'École Italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1° Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles-Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Langard, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, et est occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2° Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3° Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMÉAL CHERRIER ex. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAI.

Montréal, 21 février 1848.—qj.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Maille Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 20 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4. Chaque insertion subséquente, 0 0 11. Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1. Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. F. FLOTT, Ptre. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVER & JOS. CHAPELEAU, PROPRIETAIRES ET IMPRIMEURS.